

Charte pour notre avenir Groupe 204 - ECG Ella-Maillart

En classe, le groupe 204 a calculé son impact sur le climat à l'école au niveau des repas de midi, de la mobilité entre le domicile et l'école, des déplacements scolaires, de l'électricité, de la chaleur, du papier, de l'eau et des déchets.

Il en est arrivé à la conclusion qu'il voulait diminuer son impact climatique à l'école.

Une charte a été écrite avec la volonté d'adopter un comportement adéquat en faveur de la diminution des émissions de CO² dans l'atmosphère. Elle est le résultat d'un débat participatif dont la liste ci-dessous reflète le consensus du groupe.

Voici quelques recommandations émises par les élèves à l'école :

- Eteindre la lumière en sortant des salles de classe et des toilettes
- Ne pas laisser en veille les ordinateurs et les écrans dans les salles informatiques
- Monter les stores et éteindre les lumières dans les salles de cours
- Trier le papier dans les poubelles à papier, l'alu dans le conteneur approprié et les bouteilles dans les poubelle PET

D'autres suggestions de diminution de l'empreinte écologique hors de l'école ont été formulées :

- Donner les habits que l'on n'utilise plus
- Prendre des douches et utiliser peu d'eau
- Débrancher les chargeurs de téléphone portable, de lecteurs de musique,...
- Sécher le linge à l'air libre plutôt qu'avec la machine
- Faire fonctionner le lave-vaisselle et le lave-linge uniquement lorsque l'appareil est plein
- Après la cuisson, attendre que les aliments refroidissent avant de les déposer dans le réfrigérateur.

Genève, le 24 mai 2019

Ricardo, Maria, Amandine, Laura, Morgane, Joana, Tanguy, Anaïs, Noé, Christophe, Sacha, Marie-Laure, Sven, Nicolas, Ahmad, Margaux, Jordi, Sylvie, Tatiana